

# Résidence ATHENAS

## DESCRIPTIF

Réalisation

CRB promotions immobilière

### Normes RTAA Dom

#### I - INFRASTRUCTURE

**Fondations :**

Le système de fondation sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur BA

#### II - SUPERSTRUCTURE

**Structure :**

Fondations type semelle filante

Dalle en béton armé (prédalle) ou poutrelles hourdis 1<sup>er</sup> étage, 2<sup>ème</sup> étage, Chape pour recevoir revêtements de sol

Murs en banché ou en bloc américain ou parpaing, plein au niveau des murs mitoyens

**Façades :**

Les façades seront revêtues d'une peinture IP III et bardage sur la façade ouest de la terrasse du T4

**Toiture :**

Charpente métallique et couverture en tôle laquée 35 micron 75 /100° à 1 pente

Gouttières et descentes en aluminium

**Menuiseries Extérieures :**

Baies vitrées Aluminium laquée gris 7016s de Marque MILLET en 3 vantaux coulissants et fenêtres en Aluminium à la française 1 vantail ou 2 vantaux suivant implantation et norme,

Volets roulants à commande électriques sur coulissant séjour et fenêtres selon plan et volets coulissants sur autres fenêtres

Menuiserie servant d'entrée au logement sont à âme pleine de type Malerba, équipée d'une serrure 3 points

#### III – équipement appartement

##### 1. ENTREE - DEGAGEMENT

**Interphone :** nouvelle norme handicapé

Chaque appartement est équipé d'un visiophone main libre couleur aiphone ou équivalent

**Revêtement de sol :**

Carrelage 60x60

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche  
Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

**Electricité :** nouvelles normes handicapées

Un point lumineux en plafond (fiche DCL),

Une prise de courant.

## **.2. SEJOUR**

**Revêtement de sol :**

Idem ci-dessus

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche

Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

**Electricité :**

1 prise de courant par surface de 4m<sup>2</sup> réparties au pourtour de la pièce.

1 prise télévision / satellites / FM.

1 prise RJ 45.

## **3. CHAMBRES**

**Porte :**

Porte isoplane avec décor

**Revêtement de sol :**

Idem ci-dessus

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée blanche

Les murs et plafonds reçoivent une peinture mate blanche.

Placards aménagés selon implantation porte coulissante de type

COULIDOOOR ou similaire, étagères, penderie

**Electricité :**

Ventilateur avec éclairage incorporé par inter si qu'une seule ouverture

3 prises de courant réparties au pourtour de la pièce.

1 prise télévision / satellites / FM dans toutes les chambres

1 prise RJ 45 dans toutes les chambres

Attente climatiseur dans chaque chambre

## **4. CUISINE**

**électricité**

- 6 prises 16A – 1 prises 20A – 1 prise 32A

- Evier 1 cuve et ½ cuve (suivant aménagement cuisiniste)  
robinetterie mitigeur.

Electroménager de marque NEFF ou équivalent

- 1 lave-vaisselle

- 1 hotte

- 1 four

- 1 Plaque induction 3 feux

- Plan stratifié sur meuble bas, **option granit**

- Meubles de rangement haut et bas (PYRAM France) ou équivalent

- les murs reçoivent une peinture satinée, le plafond mat

## **5. SALLE D'EAU**

**Porte :**

Porte alvéolaire

**Revêtement de sol :**

Carreaux de grés Céram

**Revêtement mural :**

Carreaux : hauteur 2 m à partir du sol sur longueur, largeur du receveur douche

### **Meuble**

Plan vasque sur meuble design avec miroir (PYRAM France) simple (T2) ou double vasque (T3 et T4) ou équivalent

### **Peinture :**

Les murs non faïencés reçoivent une peinture blanche satinée, le plafond mat

### **Electricité :**

Eclairage sur miroir.

Un point lumineux en plafond (fiche DCL).

1 prise de courant.

### **Appareils sanitaires :**

Douche à l'italienne selon plan (soit carrelé ou bac ultra plat Kinedo ou équivalent))

## **6. WC**

### **Porte :**

Porte alvéolaire lisse

### **Revêtement de sol :**

Carreaux de grés Céram

### **Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture satinée.

Les murs reçoivent une peinture blanche satinée

### **Electricité :**

Un point lumineux en plafond (fiche DCL) + 1 pc

### **Appareils sanitaires :**

Les WC suspendus sont en porcelaine de couleur blanche

## **7. VARANGUES**

### **Revêtement de sol :**

-Carreaux de grés cérame minimum 50x50 R10 lot 1-2-3-4

- deck pour le T4 dernier étage

### **Peinture :**

Les murs et plafonds reçoivent une peinture blanche

### **Electricité :**

Un point lumineux au plafond.

1store micro perforé (pour les logements des niveaux R, R+1 et R+2) **en option**

1Prise de courant 20A étanche sur varangue devant séjour.

1 robinet (T4)

-**Pergola bioclimatique pour le T4 du dernier étage** devant séjour le reste en option

### **Plomberie :**

## **8. EAU CHAUDE**

Il est prévu une production d'eau chaude par chauffe- eau solaire ballon sur les paliers

## **9 LOCAUX COMMERCIAUX**

Les locaux seront livrés brut, seul le local sanitaire équipé de WC et lavabo, peinture finie seront installé, attente EDF .VR en façade principale  
Enseignes voire réglementations ci jointes

## **10. stationnements**

En sous-sol

- 2 pk pour les lots 7-1-3

- 1pk pour les lots 4-5-6-8-9-L1-L2

- 1 pk H
- 1attente PC sur 1 pk de chaque logement et locaux
- 

## **10- LES EQUIPEMENTS communs**

### **Accès :**

Accès véhicules par portail radiocommandé  
Porte d'entrée avec digicode, visiophone.  
Points lumineux sur minuterie ou radars répartis,  
Local vélo en sous-sol, local poubelles au rdc  
Ascenseur

### **NOTA**

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux  
Où matériels énoncés et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les  
Matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité, la Société  
Peut-y apporter des modifications.

Toutefois, les matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur  
les plans, sont indiqués sous réserve des tolérances de construction et que la société  
pourrait-être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation  
des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées,  
soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en  
fonction de la réglementation et des normes en vigueur, et des labels éventuels, de  
remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité  
équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant  
améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.